

ID: 069-256901398-20251001-2025_29-DE



COMITE SYNDICAL Séance publique du 1^{er} octobre 2025

Convocation adressée le 23 septembre 2025 Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12 Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} octobre 2025 à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 23 septembre 2025 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Patrick ODIARD, Richard MARION, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER,

Absents excusés: Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Absents: Samira BACHA-HIMEUR, Florence VERNEY-CARRON

Procuration:

Corinne SUBAI pouvoir à Richard MARION Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Audrey HENOCQUE

Secrétaire de séance : Stéphanie LEGER

Délibération n° 2025-29 Renouvellement subvention Nightline

Vu la délibération n° 2023-33 du 23 octobre 2023, Vu la délibération n° 2024-40 du 10 octobre 2024,

En partenariat avec l'association Nightline depuis octobre 2023, il est proposé de poursuivre cette action en faveur des étudiants en proposant au comité syndical de signer le renouvellement d'une convention avec l'association Nightline France pour une durée de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- APPROUVE la convention jointe en annexe,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention,
- DIT que les crédits sont inscrits au budget, compte 65748.

Le Président

Patrick ODIARD